



L'ORÉAL

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2023

Sommaire

1	Rapport semestriel d'activité	4
1.1	Le Groupe consolidé	4
1.2	Information sectorielle	5
1.3	Faits marquants et événements postérieurs à la clôture	8
1.4	Facteurs de risques et transactions entre parties liées	9
1.5	Perspectives	9
2	Comptes consolidés semestriels résumés 2023	10
2.1	Comptes de résultat consolidés comparés	11
2.2	État du résultat global consolidé	11
2.3	Bilans consolidés comparés	12
2.4	Tableaux des variations des capitaux propres	13
2.5	Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés	15
2.6	Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés	16
3	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023	31
4	Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2023	32

L'ORÉAL

Rapport financier semestriel

au 30 juin 2023

Situation semestrielle au 30 juin 2023

Les comptes qui suivent ont été examinés par le Conseil d'Administration du 27 juillet 2023 et ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes.

1

Rapport semestriel d'activité

Il y a lieu de rappeler que les résultats semestriels de L'Oréal ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'exercice annuel.

1.1. LE GROUPE CONSOLIDÉ

À données comparables ⁽¹⁾ A do, c'est-à-dire à structure et taux de change identiques, la croissance du chiffre d'affaires du groupe L'Oréal ressort à + 13,3 %.

L'effet net de changement de structure est de + 1,1 %.

La croissance à taux de change constants ressort à + 14,4 %.

Les effets monétaires ont eu un impact de - 2,4 %. En extrapolant les cours de change du 30 juin 2023, c'est-à-dire avec 1 € = 1,092 \$ jusqu'au 31 décembre, l'impact des effets monétaires s'établirait à environ - 4,9 % sur le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'année 2023.

À données publiées, le chiffre d'affaires du Groupe au 30 juin 2023 atteint 20,57 milliards d'euros, soit une croissance de + 12,0 %.

1.1.1. Compte de résultat consolidé

La marge brute, à 15 282,6 millions d'euros, ressort à 74,3 % du chiffre d'affaires à comparer à 73,1 %, soit une différence de 120 points de base par rapport au premier semestre 2022.

Les frais de Recherche & Innovation, à 3,0 % du chiffre d'affaires, s'élèvent à 622,8 millions euros.

Les frais publi-promotionnels s'élèvent à 6 682,6 millions d'euros, ressortant à 32,5 % du chiffre d'affaires, soit une progression de 100 points de base.

Les frais commerciaux et administratifs, à 18,1 % du chiffre d'affaires, sont en diminution de 20 points de base.

Au total, **le résultat d'exploitation** s'établit à 4 258,8 millions d'euros, en hausse de + 13,7 %, et ressort à 20,7 % du chiffre d'affaires, en progression de 30 points de base par rapport au premier semestre 2022.

Les **frais financiers** s'élèvent à 45,3 millions d'euros.

Les **dividendes de Sanofi** s'élèvent à 420,9 millions d'euros.

L'impôt sur les résultats hors éléments non récurrents s'établit à 1 013,2 millions d'euros, soit un taux de 21,9 %.

Le **résultat net hors éléments non récurrents, part du Groupe** ⁽²⁾, ressort à 3 616,6 millions d'euros.

Le **Bénéfice Net Par Action**, à 6,73 euros est en augmentation de + 11,2 % par rapport au premier semestre 2022.

1.1.2. Flux de trésorerie/bilan

La **marge brute d'autofinancement** s'élève à 4 378 millions d'euros, en augmentation de 14,5 %.

La variation du **besoin en fonds de roulement** ressort à - 1 556 millions d'euros.

Les **investissements**, à 724 millions d'euros, représentent 3,5 % du chiffre d'affaires.

Le **cash-flow opérationnel** ⁽³⁾ s'élève à 2 097 millions d'euros, en augmentation de 56,9 %.

Au 30 juin 2023, après prise en compte de la dette financière de location pour un montant de 1 567 millions d'euros, la **dette nette** s'établit à 4 822 millions d'euros.

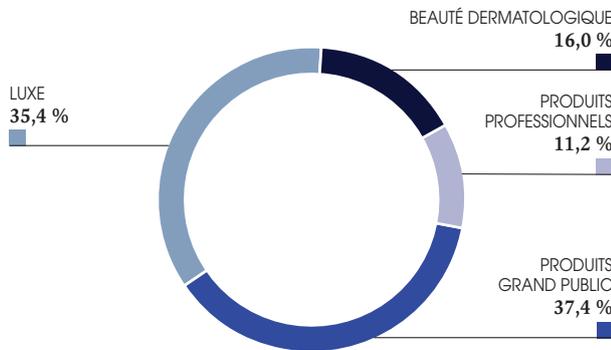
(1) À données comparables : à structure et taux de change identiques.

(2) Le résultat net hors éléments non récurrents, part du Groupe, exclut principalement les plus ou moins-values sur cessions d'actifs à long terme, les dépréciations d'actifs, les coûts de restructuration, les effets d'impôts et les intérêts minoritaires.

(3) Cash-flow opérationnel = Marge brute d'autofinancement + variation du besoin en fonds de roulement - investissements.

1.2. INFORMATION SECTORIELLE

1.2.1. Chiffre d'affaires par Division



La Division des Produits Professionnels affiche une croissance soutenue de + 7,6 % à données comparables et de + 6,9 % à données publiées au premier semestre.

La Division surperforme son marché avec une croissance remarquable notamment en Chine continentale et en Inde, ainsi qu'au Royaume-Uni. Elle continue sa progression dans l'ensemble de ses circuits de distribution : en salons, dans son réseau *SalonCentric* (en Amérique du Nord), en e-commerce et dans le circuit sélectif.

Sur le marché dynamique du soin du cheveu, la croissance est tirée par *Kérastase*, avec le très bon démarrage de sa gamme antipelliculaire *Symbiose*, et par *L'Oréal Professionnel* grâce au succès de *Metal Detox*. En coloration, la Division progresse, soutenue par ses gammes iconiques *Shades EQ* de *Redken* et *Inoa* de *L'Oréal Professionnel*.

En tant que leader de l'industrie, la Division poursuit le déploiement de son programme « Coiffeurs pour le Futur », accompagnant tous ses coiffeurs partenaires dans leur transition écologique.

La Division des Produits Grand Public réalise son meilleur semestre historique, avec une croissance de + 15,0 % en comparable et de + 13,1 % en publié.

Cumulant croissance en volume et valorisation, cette performance record se traduit par une hausse de près d'un milliard d'euros du chiffre d'affaires sur le premier semestre. La Division surperforme significativement un marché très dynamique ; elle réalise une croissance remarquable notamment en Europe et dans les marchés émergents à fort potentiel que sont le Mexique, le Brésil et l'Inde.

Toutes les grandes marques enregistrent une croissance à deux chiffres. La Division croît dans toutes les catégories grâce à son excellence opérationnelle, la qualité de ses partenariats avec les distributeurs et ses innovations disruptives. La catégorie maquillage est particulièrement dynamique, avec le lancement récent du *mascara Falsies Surreal* de *Maybelline New York*, le *mascara Telescopic Liff* de *L'Oréal Paris* et le *gloss Fat Oil* de *NYX Professional Makeup*. En soin du cheveu, la stratégie de premiumisation porte ses fruits et le lancement de *Bond Repair d'Elève*

rencontre un vif succès. En coloration, le démarrage de *Good* de *Garnier* s'avère très prometteur. En soin de la peau, la Division réalise une croissance à deux chiffres grâce au nouveau fluide *Revitalift Clinical Vitamine C FPS50+* de *L'Oréal Paris* et à la nouvelle gamme anti-acné *AHA BHA* de *Garnier*.

L'Oréal Luxe accélère trimestre après trimestre et enregistre une croissance de + 7,6 % à données comparables et de + 6,1 % à données publiées au premier semestre.

L'Oréal Luxe affiche une belle croissance au premier semestre, tirée par une progression à deux chiffres en Europe, en Amérique du Nord et dans les marchés émergents. En Chine continentale, L'Oréal Luxe a connu une reprise remarquable au cours du deuxième trimestre avec des ventes en croissance à deux chiffres et atteint de nouveaux records de parts de marché.

Dans la catégorie des parfums, la Division surperforme le marché avec une croissance à deux chiffres dans toutes les Zones géographiques, portée par les performances exceptionnelles des marques couture telles que *Yves Saint Laurent*, *Prada* et *Valentino*. En soin de la peau, L'Oréal Luxe continue de progresser grâce au succès spectaculaire d'*Helena Rubinstein*, la reprise de *Lancôme* en Amérique du Nord et la réussite de *Takami* au Japon et plus récemment en Chine continentale. La catégorie maquillage progresse grâce au succès de *Yves Saint Laurent* et aux performances encourageantes des marques spécialistes *Urban Decay* et *Shu Uemura*.

La marque *Aesop* sera intégrée au second semestre, une fois les autorisations réglementaires obtenues.

La Division Beauté Dermatologique ⁽¹⁾ enregistre une croissance spectaculaire de + 29,0 % en comparable et de + 29,5 % en publié.

Au premier semestre, la Division réalise à nouveau une performance remarquable, progressant nettement plus vite que le marché très dynamique de la dermocosmétique, avec une croissance à la fois en volume et en valeur grâce à son portefeuille de marques très complémentaires et son leadership en matière de dermatologie et de prescription. La Division affiche une croissance exceptionnelle dans toutes les Zones géographiques, avec des performances particulièrement impressionnantes dans les marchés émergents et en Europe ; en Chine continentale, où le marché se redresse progressivement, la Division surperforme nettement.

Toutes les marques mondiales enregistrent une progression à deux chiffres : *La Roche-Posay*, contributeur numéro un à la croissance de la Division, maintient sa forte dynamique, portée par *Effaclar*, *Cicaplast* et *UVMune 400*. La croissance de *CeraVe* reste extrêmement dynamique en Amérique du Nord et accélère fortement dans le reste du monde. *Vichy* est portée par le succès de *Dercos* ainsi que par la bonne dynamique du solaire. *SkinCeuticals* continue sa progression et la marque récemment acquise *SkinBetter Science* connaît un démarrage très prometteur.

(1) Anciennement Division Cosmétique Active.

1.2.2. Résultat d'exploitation par Division

Par Division	30.06.2022		31.12.2022		30.06.2023	
	En millions d'euros	% CA	En millions d'euros	% CA	En millions d'euros	% CA
Produits Professionnels	458,7	21,2 %	953,6	21,3 %	490,1	21,2 %
Produits Grand Public	1 359,8	20,0 %	2 774,9	19,8 %	1 617,4	21,0 %
Luxe	1 647,8	24,0 %	3 350,4	22,9 %	1 687,9	23,2 %
Beauté Dermatologique	703,5	27,7 %	1 303,0	25,4 %	933,9	28,4 %
Total des Divisions avant non alloué	4 169,9	22,7 %	8 381,9	21,9 %	4 729,3	23,0 %
Non alloué ⁽¹⁾	- 424,4	- 2,3 %	- 925,1	- 2,4 %	- 470,5	- 2,3 %
GROUPE	3 745,5	20,4 %	7 456,9	19,5 %	4 258,8	20,7 %

(1) Non alloué = Frais centraux Groupe, recherche fondamentale, actions gratuites et divers.

Le groupe L'Oréal est géré par périodes annuelles. De ce fait, les rentabilités d'exploitation semestrielles ne sont pas extrapolables sur l'année.

La rentabilité de la **Division des Produits Professionnels** ressort à 21,2 %, comme au premier semestre 2022.

La rentabilité de la **Division des Produits Grand Public** a progressé de 20,0 % à 21,0%.

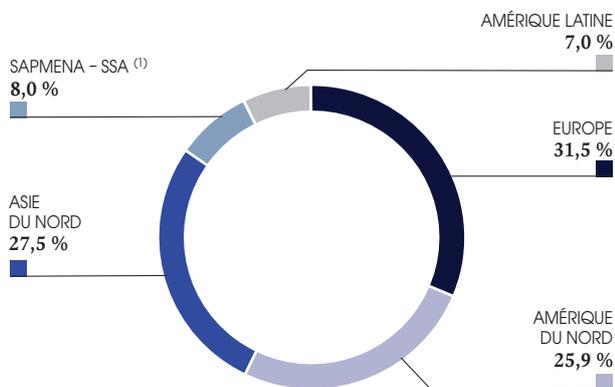
La rentabilité du **Luxe** diminue de 80 points de base, à 23,2 %.

La rentabilité de **Beauté Dermatologique** augmente de 70 points de base, à 28,4 %.

La croissance est tirée à la fois par une juste valorisation et par une hausse des volumes, démontrant l'attractivité du portefeuille de marques de L'Oréal auprès des consommateurs européens.

La Division des Produits Grand Public réalise une performance exceptionnelle avec une contribution de toutes ses grandes marques. Elle progresse dans l'ensemble de ses catégories, avec le maquillage et le soin de la peau en tête. L'Oréal Beauté Dermatologique poursuit sa croissance très soutenue et surperforme très largement son marché, portée par *La Roche-Posay* et *CeraVe* qui continuent leur développement spectaculaire. L'Oréal Luxe conforte sa place de numéro un en parfums, premier segment de la beauté sélective en Europe, avec la confirmation des succès de *Paradoxe de Prada* et *Libre d'Yves Saint Laurent*. La Division des Produits Professionnels se développe sur le segment stratégique du soin capillaire premium.

1.2.3. Chiffre d'affaires par zone géographique



(1) SAPMENA - SSA : South Asia Pacific, Middle East, North Africa and Sub-Saharan Africa (Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique Subsaharienne).

La Zone Europe enregistre une croissance exceptionnelle de + 18,2 % à données comparables et + 16,6 % à données publiées. L'Oréal surperforme un marché de la beauté dynamique au premier semestre et réalise des performances remarquables dans les principaux pays : le cluster Allemagne-Autriche-Suisse, la France et le Royaume-Uni, ainsi que dans des pays très dynamiques comme la Pologne, la Turquie ou les Pays Nordiques. L'Oréal accélère significativement en e-commerce au cours du deuxième trimestre.

Au premier semestre, la croissance en Amérique du Nord s'établit à + 13,0 % en comparable et à + 14,7 % en publié. La croissance est portée par toutes les Divisions, avec une forte contribution de la valorisation.

La Division des Produits Grand Public enregistre une croissance à deux chiffres aux États-Unis et surperforme le marché des soins capillaires et des soins de la peau ; la croissance reste élevée dans la catégorie du maquillage, portée par les innovations de toutes les grandes marques. L'Oréal Luxe continue de surperformer le marché des parfums, avec le succès de marques couture telles que *Valentino* et *Prada*. En maquillage, les marques *Yves Saint Laurent* et *Armani* sont en croissance à deux chiffres, tirées par les lancements récents. L'Oréal Luxe poursuit sa dynamique de croissance en e-commerce avec une belle performance sur Amazon - l'introduction récente de nouvelles marques, dont *Lancôme*, redéfinit la beauté de luxe sur cette plateforme. La Division des Produits Professionnels surperforme le marché, notamment en soin du cheveu, portée par le succès continu de *Redken* et de *Kérastase*. L'Oréal Beauté Dermatologique maintient sa formidable croissance et surperforme nettement le marché, grâce au succès continu de *CeraVe* et à la progression exceptionnelle de *La Roche-Posay*, marque la plus dynamique de la Division.

L'Asie du Nord progresse de + 3,9 % en comparable et de + 0,6 % en publié.

En Chine continentale, le marché de la beauté s'est redressé progressivement au deuxième trimestre, porté par un fort rebond des canaux *offline* et *online*. Dans ce contexte, L'Oréal surperforme significativement le marché et réalise durant cette période une croissance soutenue dans tous les circuits et toutes les Divisions. Une performance alimentée par l'introduction de nouvelles marques - comme *Valentino*, *Prada* et *Takami*, un plan deancements soutenu, ainsi qu'une expansion progressive dans de nouvelles villes. Huit marques du groupe L'Oréal figurent dans le Top 20 de la grande journée de shopping en ligne 6.18, avec *L'Oréal Paris* et *Lancôme* respectivement en première et deuxième positions, toutes plateformes et catégories confondues.

Par catégorie, la croissance de la Zone est tirée par le soin du cheveu, notamment *Kérastase* et *L'Oréal Professionnel* ; le soin de la peau, dont *Helena Rubinstein*, *SkinCeuticals* et *Takami* ; et le parfum avec *Maison Margiela* et lesancements de *Prada* et *Valentino*. Après un début d'année difficile, le maquillage a nettement rebondi au deuxième trimestre, porté par les marques grand public et sélectives.

La croissance reste solide à Hong Kong SAR, qui bénéficie de la reprise des voyages en provenance de Chine continentale, ainsi qu'au Japon, où L'Oréal surperforme le marché, grâce à une dynamique particulièrement forte des marques de la Division des Produits Grand Public, notamment *Maybelline New York*, et de la Division Luxe, avec les performances spectaculaires de *Takami* et *Shu Uemura*.

En Asie du Nord, L'Oréal Travel Retail fait face au comparatif de la facturation anticipée au deuxième trimestre 2022 ⁽¹⁾. Par ailleurs, les écoulements du Travel Retail sont impactés par le recentrage généralisé de la part des opérateurs sur la clientèle des voyageurs individuels.

La Zone SAPMENA-SSA ⁽²⁾ réalise une progression exceptionnelle de + 23,6 % en comparable et + 17,4 % en publié.

En SAPMENA, L'Oréal poursuit sa dynamique de croissance à deux chiffres dans toutes les catégories et Divisions, avec une progression des volumes et de la valorisation. Par catégorie, le soin de la peau est le principal contributeur à la croissance, porté par le développement de *CeraVe* et la forte croissance des soins solaires *La Roche-Posay* ; le maquillage affiche la plus forte progression grâce au rebond de *Maybelline New York* ; les parfums enregistrent une nouvelle performance solide et diversifiée. Par région, la croissance est bien équilibrée entre le Pacifique, l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Sud, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Dans la région Pacifique, la progression est remarquable, notamment dans les drugstores ; en Inde, la croissance est portée par la coloration et les soins capillaires professionnels et grand public. En Asie du Sud-Est, L'Oréal enregistre une forte hausse des ventes et surperforme en Thaïlande, en Malaisie et à Singapour, et l'expansion du commerce en ligne porte la croissance de la Division des Produits Grand Public au Vietnam. Les États du Golfe ont enregistré une excellente croissance pendant les fêtes religieuses.

En Afrique subsaharienne (SSA), tous les pays enregistrent une croissance à deux chiffres, avec une performance remarquable en Afrique du Sud et au Kenya.

La Zone Amérique latine réalise une croissance exceptionnelle de + 23,6 % en comparable et + 28,9 % en publié.

Le marché de la beauté latino-américain reste dynamique dans tous les pays clés, tiré par le Mexique et le Brésil. Dans ce contexte, L'Oréal réalise une excellente progression avec une croissance en volume et en valeur, grâce à un plan deancements soutenu. Tous les pays de la Zone ont poursuivi leur croissance à deux chiffres, le Brésil et le Mexique étant les plus forts contributeurs. Les ventes en e-commerce poursuivent leur croissance rapide. Tirées par le maquillage, toutes les catégories sont en croissance à deux chiffres, avec une performance exceptionnelle des innovations de *Maybelline New York*. En soin de la peau, la croissance est portée par le succès de *La Roche-Posay*, *CeraVe*, *L'Oréal Paris* et *Garnier*. En soin du cheveu, les ventes progressent grâce au dynamisme continu de la franchise *Elsève*.

(1) Le Travel Retail asiatique a été relocalisé au 1^{er} juillet 2022, ce qui a généré des facturations anticipées d'un montant de 90 millions d'euros au premier semestre 2022.
(2) SAPMENA - SSA : South Asia Pacific, Middle East, North Africa, Sub-Saharan Africa (Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique Subsaharienne).

1.3. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Stratégie

- Le 3 avril, L'Oréal a annoncé la **signature d'un accord avec Natura & Co pour l'acquisition d'Aesop**, la marque australienne de cosmétiques de luxe. Fondée en 1987, Aesop est une marque iconique de produits pour la peau, les cheveux et le corps, disponible dans les boutiques haut de gamme, les espaces beauté et les hôtels de luxe du monde entier. Aesop est distribuée en ligne et dans environ 400 points de vente exclusifs en Amérique, en Europe, en Australie et en Asie, avec une présence naissante en Chine où le premier magasin a ouvert ses portes en 2022. Cette acquisition est soumise à certaines autorisations réglementaires usuelles et autres conditions de réalisation habituelles.
- Le 1^{er} juillet, le Groupe a créé une entité L'Oréal France autonome qui regroupe ses activités commerciales et la gestion des moyens communs, dans le cadre du projet Ambition France, comme approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires le 21 avril dernier.

Recherche, Beauty Tech et Digital

- En mars, le fonds de capital-risque **BOLD (Business Opportunities for L'Oréal Development)** a investi dans une entreprise de biotechnologie sous l'égide de **Geno**. Cet investissement contribuera à la création de nouveaux ingrédients durables dérivés d'organismes vivants : grâce à l'expertise biotechnologique de Geno, L'Oréal remplacera les ingrédients traditionnels par des alternatives biosourcées, telles que celles fabriquées à partir de sucres d'origine végétale. Ces nouveaux ingrédients seront utilisés dans divers produits L'Oréal, permettant au Groupe de faire un grand pas vers son objectif d'avoir 100 % de ses produits éco-conçus et 95 % des ingrédients de ses formules biosourcés, issus de minéraux abondants ou de procédés circulaires, d'ici à 2030.
- L'Oréal a lancé **plusieurs initiatives biotech majeures**. Le fonds de capital-risque de L'Oréal **BOLD a investi dans la biotech américaine Debut** pour développer ensemble une plateforme de plus de 7 000 ingrédients toujours plus performants et durables ; le programme conjoint entre L'Oréal et Debut doit permettre d'accélérer leur mise sur le marché. L'Oréal a également annoncé un **partenariat avec Bakar Labs, l'incubateur pionnier de biotechnologie de l'Université de Californie Berkeley**, permettant aux start-ups de l'incubateur d'accéder gratuitement aux modèles de peau reconstruite en 3D de L'Oréal, un outil innovant de contrôle de sécurité et d'efficacité sans recours aux tests sur les animaux.
- L'Oréal a présenté à Viva Technology 2023 ses dernières innovations Beauty Tech** : des solutions inclusives telles que HAPTA, permettant aux personnes ayant une mobilité réduite de se maquiller ; des outils de diagnostic (SPOTSCAN, META PROFILER™, K-SCAN) ; des solutions de Beauty Tech personnalisées (3D shu:brow) ; ainsi que des solutions de Beauty Tech durables telles que WATER SAVER par *L'Oréal Professionnel*, qui a permis, à ce jour, d'économiser plus de 66 millions de litres d'eau.

À cette occasion, **L'Oréal et Verily**, filiale d'Alphabet spécialisée dans la santé de précision, ont également annoncé le **lancement de « My Skin & Hair Journey »** -

l'étude pluriannuelle la plus large et la plus diversifiée au monde sur la santé de la peau et des cheveux. Reposant sur la participation de milliers de femmes américaines, elle permettra aux chercheurs de mieux comprendre les facteurs biologiques, cliniques et environnementaux contribuant à la santé de la peau et des cheveux.

- Lors du **Congrès Mondial de Dermatologie (WCD)** à Singapour, L'Oréal a dévoilé de nouvelles études sur la pigmentation et l'impact des variations hormonales sur la peau et le cuir chevelu des femmes.

Performance environnementale, sociale et de gouvernance

- En mars, le **groupe L'Oréal a été à nouveau reconnu par Equileap parmi les meilleures entreprises au monde en matière d'équité des genres**. L'Oréal a été classé 1^{re} entreprise en France par le baromètre Equileap 2023 et occupe par ailleurs la 11^e place mondiale du classement, parmi 3 500 entreprises dans 23 pays. L'Oréal figure chaque année au classement d'Equileap, depuis sa création il y a 6 ans.
- L'Oréal a été reconnu pour la 14^e fois comme l'une des entreprises les plus éthiques au monde par l'organisation mondiale Ethisphere**. Cette distinction vient récompenser l'engagement de long terme et le leadership du Groupe pour sa mise en œuvre des principes éthiques dans ses pratiques commerciales, son activité et sa culture d'entreprise.
- L'agence de notation extra-financière **Sustainalytics a octroyé le statut d'« Industry Top Rated » 2023 à L'Oréal**, qui a obtenu un score de 19,1 lors de son évaluation annuelle. Cette notation récompense notamment la catégorisation comme « Low Risk » et la surperformance de L'Oréal au sein de l'industrie avec une position de 5^e sur 105 au sein du secteur des produits domestiques.
- The Fragrance Foundation** a annoncé qu'elle remettra en juin à New York **son prestigieux prix Hall of Fame 2023 à Nicolas Hieronimus, Directeur Général de L'Oréal**. Cette reconnaissance vise à honorer la contribution remarquable de Nicolas Hieronimus à l'industrie du parfum pendant plus d'une décennie, ainsi que son leadership et sa vision en ligne avec les valeurs de responsabilité environnementale, de diversité, d'équité et d'inclusion promues par *The Fragrance Foundation*.
- L'Oréal a été reconnu par **Standard & Poor's Global** pour sa performance en matière de développement durable en obtenant une solide **notation ESG** (Environnement, Social, Gouvernance) de 85 points sur 100. Ce score souligne la transformation durable de L'Oréal vers un modèle d'affaires plus responsable et inclusif via une stratégie de développement durable ambitieuse.
- Lors de la **25^e cérémonie de remise du Prix International L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science**, 5 scientifiques ont été récompensées pour leurs travaux d'exception. Une médaille d'honneur et une dotation financière ont également été remises à 3 chercheuses qui ont dû quitter leur pays et qui ont fait preuve d'un engagement pour les sciences, d'un courage et d'une résilience exemplaires.

- À l'occasion de la Journée de la Terre en avril, L'Oréal a présenté **3 nouveaux projets soutenus par son Fonds pour la Régénération de la Nature - NetZero, ReforesTerra et Mangroves.Now** - sélectionnés pour leurs approches innovantes en matière de capture du carbone dans les sols, de reforestation et de restauration des mangroves, ainsi que pour leur potentiel à générer un impact positif de grande envergure sur l'environnement et les communautés locales.
- L'Oréal a été reconnu parmi les **Best Workplaces for Innovators dans le classement 2023 de Fast Company**, récompensant les organisations qui s'engagent pour encourager et développer l'innovation à tous les niveaux de l'entreprise.

Finance

- Le 16 mars, le **Document d'Enregistrement Universel 2022** a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site www.loreal-finance.com.
- En mai, L'Oréal a réalisé avec succès une **émission obligataire** ⁽¹⁾ pour un montant total de **2 milliards d'euros**, qui seront affectés aux besoins généraux de l'entreprise et notamment l'acquisition d'Aesop.
- Le 27 juillet, le Conseil a décidé, dans le cadre de l'autorisation votée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2023, de procéder au cours du second semestre 2023 à des **rachats d'actions L'Oréal** pour un montant maximum de 500 millions d'euros et un nombre maximal d'actions à acquérir de 2 millions. Les actions ainsi rachetées ont vocation à être annulées ⁽²⁾.

1.4. FACTEURS DE RISQUES ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

1.4.1. Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux exposés dans la rubrique 3.5 du Document d'Enregistrement Universel 2022, lesquels ne présentent pas d'évolution significative sur le premier semestre 2023.

Les montants relatifs aux risques financiers et de marché au 30 juin 2023 sont exposés dans la Note (9) de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent Rapport.

1.4.2. Transactions entre parties liées

Les transactions envers les entreprises consolidées par mise en équivalence ne sont pas d'un niveau significatif au 30 juin 2023.

Par ailleurs, sur les six premiers mois de 2023, il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe.

1.5. PERSPECTIVES

« Dans un marché de la beauté plus dynamique que jamais, L'Oréal réalise une performance remarquable au premier semestre et renforce à nouveau son leadership mondial. L'Oréal est en croissance dans toutes les Divisions, toutes les Zones, toutes les catégories et tous les circuits de distribution, ce qui témoigne à nouveau de la pertinence de notre modèle multipolaire équilibré. Grâce au succès de nos innovations et à la désirabilité de nos marques, nous continuons de croître aussi bien en volume qu'en valeur. Notre compte d'exploitation vertueux a permis d'améliorer

notre rentabilité tout en augmentant les investissements dans nos marques. Dans le même temps, fidèle à notre double excellence, nous continuons d'investir au service de notre transformation vers un modèle plus durable, créateur de valeur sur le long terme. Dans un environnement économique encore incertain, nous restons optimistes quant aux perspectives du marché de la beauté, ambitieux pour l'avenir et confiants dans notre capacité à surperformer à nouveau le marché et à réaliser, en 2023, une nouvelle année de croissance du chiffre d'affaires et des résultats. »

(1) NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, AU JAPON OU EN AUSTRALIE.

(2) Le Document d'Enregistrement Universel de L'Oréal déposé auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) le 16 mars 2023 contient, page 352, les autres éléments du descriptif du programme de rachat d'actions prévu par l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

2

Comptes consolidés semestriels résumés 2023

2.1	Comptes de résultat consolidés comparés	11
2.2	État du résultat global consolidé	11
2.3	Bilans consolidés comparés	12
2.4	Tableaux des variations des capitaux propres	13
2.5	Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés	15
2.6	Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés	16

2.1. COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS COMPARÉS

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	2022
Chiffre d'affaires	3.1	20 574,1	18 366,3	38 260,6
Coût des ventes		- 5 291,5	- 4 935,8	- 10 577,4
Marge brute		15 282,6	13 430,6	27 683,3
Frais de recherche et Innovation		- 622,8	- 539,6	- 1 138,6
Frais publi-promotionnels		- 6 682,6	- 5 793,3	- 12 059,0
Frais commerciaux et administratifs		- 3 718,5	- 3 352,2	- 7 028,8
Résultat d'exploitation	3.1	4 258,8	3 745,5	7 456,9
Autres produits et charges	4	- 321,7	- 34,5	- 241,5
Résultat opérationnel		3 937,1	3 711,0	7 215,4
Coût de l'endettement financier brut		- 80,7	- 14,0	- 70,4
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		65,6	29,0	69,8
Coût de l'endettement financier net		- 15,1	15,0	- 0,6
Autres produits et charges financiers		- 30,2	- 31,4	- 72,3
Dividendes Sanofi		420,9	468,2	468,2
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence		4 312,7	4 162,8	7 610,6
Impôts sur les résultats		- 949,1	- 940,0	- 1 899,4
Résultat net des sociétés mises en équivalence		-	1,1	1,4
Résultat net		3 363,6	3 224,0	5 712,6
Dont :				
• part du groupe		3 359,0	3 222,8	5 706,6
• part des minoritaires		4,6	1,2	6,0
Résultat net par action part du groupe (en euros)		6,27	6,02	10,65
Résultat net dilué par action part du groupe (en euros)		6,25	6,00	10,61
Résultat net par action hors éléments non récurrents part du groupe (en euros)	10.3	6,75	6,07	11,30
Résultat net dilué par action hors éléments non récurrents part du groupe (en euros)	10.3	6,73	6,05	11,26

2.2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	2022
Résultat net consolidé de la période		3 363,6	3 224,0	5 712,6
Couverture des flux de trésorerie		- 47,9	- 38,0	288,5
Réserves de conversion		- 359,3	680,9	195,1
Impôt sur les éléments recyclables ⁽¹⁾		6,3	6,9	- 58,0
Éléments recyclables en résultat		- 400,9	649,8	425,6
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	8.3	972,6	913,2	152,1
Gains et pertes actuariels	5.1	57,8	342,1	395,6
Impôt sur les éléments non recyclables ⁽¹⁾		- 45,0	- 116,9	- 111,5
Éléments non recyclables en résultat		985,4	1 138,4	436,2
Autres éléments du résultat global		584,5	1 788,2	861,8
RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ		3 948,1	5 012,2	6 574,4
Dont :				
• part du groupe		3 943,7	5 010,8	6 567,6
• part des minoritaires		4,4	1,4	6,8

(1) L'effet d'impôt se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	2022
Couverture des flux de trésorerie	6,3	6,9	- 58,0
Éléments recyclables en résultat	6,3	6,9	- 58,0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	- 30,6	- 28,5	- 6,1
Gains et pertes actuariels	- 14,4	- 88,4	- 105,5
Éléments non recyclables en résultat	- 45,0	- 116,8	- 111,5
TOTAL	- 38,7	- 110,0	- 169,5

2.3. BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS

Actif

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Actifs non courants		33 536,2	32 578,9	32 794,5
Écarts d'acquisition	6	11 362,0	11 353,9	11 717,7
Autres immobilisations incorporelles	6	3 610,9	3 501,0	3 640,1
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	3.2	1 443,0	1 491,8	1 482,7
Immobilisations corporelles	3.2	3 626,7	3 441,0	3 481,7
Actifs financiers non courants	8.3	12 710,3	11 956,5	11 652,8
Titres mis en équivalence		18,2	10,9	18,4
Impôts différés actifs		765,2	823,8	801,1
Actifs courants		17 571,6	14 590,0	14 049,6
Stocks		4 258,0	3 988,3	4 079,4
Créances clients		5 483,6	5 064,6	4 755,5
Autres actifs courants		2 668,9	2 399,6	2 423,2
Impôts sur les bénéfices		164,2	150,3	173,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.2	4 996,9	2 987,4	2 617,7
TOTAL		51 107,9	47 168,9	46 844,2

Passif

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Capitaux propres	10	27 961,6	25 932,4	27 186,5
Capital		107,2	107,3	107,0
Primes		3 368,7	3 265,6	3 368,7
Autres réserves		14 215,5	12 085,9	11 675,6
Autres éléments du résultat global		7 348,6	6 845,8	6 404,4
Réserves de conversion		- 443,2	401,7	- 83,8
Actions auto-détenues		-	-	-
Résultat net part du groupe		3 359,0	3 222,8	5 706,6
Capitaux propres - part du groupe		27 955,7	25 929,1	27 178,5
Intérêts minoritaires		5,9	3,3	8,0
Passifs non courants		6 027,2	5 527,3	5 937,9
Provisions pour retraites et autres avantages		447,0	62,1	457,9
Provisions pour risques et charges	11.1	68,3	61,9	67,7
Passifs d'impôts non courants		245,7	290,9	275,6
Impôts différés passifs		849,5	896,5	905,6
Emprunts et dettes financières non courants	8.1	3 250,2	3 009,4	3 017,6
Dettes financières de location - part non courante	8.1	1 166,5	1 206,5	1 213,5
Passifs courants		17 119,0	15 709,2	13 719,6
Dettes fournisseurs		6 074,9	6 467,6	6 345,6
Provisions pour risques et charges	11.1	1 149,4	1 245,0	1 205,6
Autres passifs courants		4 251,9	3 821,1	4 484,6
Impôts sur les bénéfices		239,9	396,1	264,2
Emprunts et dettes financières courants	8.1	5 002,0	3 336,4	1 012,8
Dettes financières de location - part courante	8.1	400,9	443,0	407,0
TOTAL		51 107,9	47 168,9	46 844,2

2.4. TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2021	535 412 360	111,5	3 265,6	23 689,3	5 738,6	- 8 940,2	- 279,1	23 585,7	6,9	23 592,6
Impact de l'application de la décision IFRIC sur les contrats SaaS				- 151,2				- 151,2		- 151,2
Situation au 01.01.2022 ⁽¹⁾	535 412 360	111,5	3 265,6	23 538,1	5 738,6	- 8 940,2	- 279,1	23 434,5	6,9	23 441,4
Résultat net consolidé de l'exercice				5 706,6				5 706,6	6,0	5 712,6
Couverture des flux de trésorerie					229,7			229,7	0,8	230,5
Réserves de conversion							195,3	195,3	- 0,2	195,1
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					229,7		195,3	425,0	0,6	425,6
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					146,1			146,1		146,1
Gains et pertes actuariels					290,0			290,0	0,1	290,1
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					436,1		-	436,1	0,1	436,2
Résultat global consolidé				5 706,6	665,8		195,3	6 567,6	6,8	6 574,4
Augmentation de capital	1 317 073	0,3	103,1	- 0,2				103,2		103,2
Annulation d'actions auto-détenues		- 4,8		- 9 437,7		9 442,5		-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				- 2 601,2				- 2 601,2	- 4,4	- 2 605,6
Rémunérations payées en actions				169,0				169,0		169,0
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	- 1 542 871					- 502,3		- 502,3		- 502,3
Variations de périmètre								-		-
Autres variations				7,7				7,7	- 1,2	6,5
Situation au 31.12.2022	535 186 562	107,0	3 368,7	17 382,2	6 404,4	-	- 83,8	27 178,5	8,0	27 186,5
Résultat net consolidé de la période				3 359,0				3 359,0	4,6	3 363,6
Couverture des flux de trésorerie					- 41,2			- 41,2	- 0,4	- 41,6
Réserves de conversion							- 359,5	- 359,5	0,2	- 359,3
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 41,2		- 359,5	- 400,7	- 0,2	- 400,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					942,0			942,0	-	942,0
Gains et pertes actuariels					43,4			43,4	-	43,4
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					985,4			985,4	-	985,4
Résultat global consolidé				3 359,0	944,2	-	- 359,5	3 943,7	4,4	3 948,1
Augmentation de capital	776 525	0,2	-	- 0,2	-	-	-	-	-	-
Annulation d'actions auto-détenues										
Dividendes versés (hors actions propres)				- 3 248,4				- 3 248,4	- 6,2	- 3 254,6
Rémunérations payées en actions				81,3				81,3	-	81,3
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	-									
Variations de périmètre										
Autres variations				0,6				0,6	- 0,3	0,3
SITUATION AU 30.06.2023	535 963 087	107,2	3 368,7	17 574,5	7 348,6	-	- 443,2	27 955,7	5,9	27 961,6

(1) Après prise en compte de la décision définitive de l'IFRIC d'avril 2021 sur les coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS.

Variations au premier semestre 2022

En millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2021	535 412 360	111,5	3 265,6	23 689,3	5 738,6	- 8 940,2	- 279,1	23 585,7	6,9	23 592,6
Impact de l'application de la décision IFRIC sur les contrats SaaS				- 152,5				- 152,5		- 152,5
Situation au 01.01.2022 ⁽¹⁾	535 412 360	111,5	3 265,6	23 536,8	5 738,6	- 8 940,2	- 279,1	23 433,2	6,9	23 440,1
Résultat net consolidé de la période				3 222,8				3 222,8	1,2	3 224,0
Couverture des flux de trésorerie					- 31,2			- 31,2	0,1	- 31,1
Réserves de conversion							680,8	680,8	0,1	680,9
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 31,2		680,8	649,6	0,2	649,8
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					884,7			884,7		884,7
Gains et pertes actuariels					253,7			253,7		253,7
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					1 138,4			1 138,4	-	1 138,4
Résultat global consolidé				3 222,8	1 107,2	-	680,8	5 010,8	1,4	5 012,2
Augmentation de capital	868 249	0,2		- 0,2				-		-
Annulation d'actions auto-détenues		- 4,5		- 8 935,8		8 940,2		-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				- 2 601,2				- 2 601,2	- 4,4	- 2 605,6
Rémunérations payées en actions				86,8				86,8		86,8
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus								-		-
Variations de périmètre								-		-
Autres variations				- 0,6				- 0,6	- 0,5	- 1,1
SITUATION AU 30.06.2022	536 280 609	107,3	3 265,6	15 308,6	6 845,8	-	401,7	25 929,1	3,3	25 932,4

(1) Après prise en compte de la décision définitive de l'IFRIC d'avril 2021 sur les coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS.

2.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARÉS

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	2022
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net part du groupe		3 359,0	3 222,8	5 706,6
Intérêts minoritaires		4,6	1,2	6,0
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
• amortissements, provisions et passifs d'impôts non courants		911,3	626,8	1 536,1
• variation des impôts différés		- 5,0	- 57,3	- 96,5
• charge de rémunération des plans d'actions gratuites		81,3	86,8	169,0
• plus ou moins-values de cessions d'actifs		2,9	- 0,5	7,6
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie		24,2	- 53,6	- 38,7
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus		-	- 1,1	- 0,5
Marge brute d'auto-financement		4 378,3	3 825,1	7 289,6
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		- 1 556,6	- 1 849,8	- 1 011,3
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)		2 821,7	1 975,4	6 278,3
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 724,1	- 638,3	- 1 343,2
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1,7	3,6	9,2
Variation des autres actifs financiers (y compris les titres non consolidés)		- 41,9	- 54,2	- 142,8
Incidence des variations de périmètre		- 159,4	- 10,2	- 746,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)		- 923,7	- 699,1	- 2 223,8
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés		- 3 398,2	- 2 641,2	- 2 689,9
Augmentation de capital de la société mère		-	-	103,2
Augmentation de capital des filiales		-	-	-
Valeur de cession/(acquisition) des actions propres		-	-	- 502,3
Rachat d'intérêts minoritaires		-	-	-
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme		2 218,2	- 1 216,6	- 3 563,8
Émission d'emprunts à long terme		2 015,4	2 997,8	3 019,9
Remboursement d'emprunts à long terme		- 29,9	-	-
Remboursement de la dette de location		- 211,2	- 216,7	- 446,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		594,2	- 1 076,7	- 4 079,9
Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		- 113,0	73,9	- 70,7
Variation de trésorerie (A+B+C+D)		2 379,2	273,5	- 96,1
Trésorerie d'ouverture (E)		2 617,7	2 713,8	2 713,8
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (A+B+C+D+E)	8.2	4 996,9	2 987,4	2 617,7

Les impôts sur les résultats payés s'élèvent à 1 020,7 millions d'euros, 944,1 millions d'euros et 2 098,7 millions d'euros pour les premiers semestres 2023, 2022 et l'exercice 2022.

Les intérêts payés (hors intérêts payés sur dettes de location) s'élèvent à 58,0 millions d'euros, - 7,0 millions d'euros et 28,4 millions d'euros respectivement pour les premiers semestres 2023, 2022 et l'exercice 2022.

Les dividendes reçus s'élèvent à 422,6 millions d'euros, 396,3 millions d'euros et 471,8 millions d'euros pour les premiers semestres 2023, 2022 et l'exercice 2022. Ceux-ci font partie de la marge brute d'auto-financement.

Les sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'élèvent à 270,9 millions d'euros (dont 20,1 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location), 279,2 millions d'euros (dont 18,7 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location) et 570,3 millions d'euros (dont 38,1 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location) y compris les contrats non éligibles à IFRS 16 pour les premiers semestres 2023, 2022 et l'exercice 2022.

2.6. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

Sommaire détaillé des notes annexes

NOTE 1.	Principes comptables	17	NOTE 8.	Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement	22
NOTE 2.	Principaux événements de la période	17	NOTE 9.	Instruments dérivés et exposition aux risques de marché	24
NOTE 3.	Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle	18	NOTE 10.	Capitaux propres – Résultat par action	26
NOTE 4.	Autres produits et charges opérationnels	20	NOTE 11.	Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs	29
NOTE 5.	Avantages au personnel – Actions gratuites	21	NOTE 12.	Événements post-clôture	30
NOTE 6.	Actifs incorporels	21			
NOTE 7.	Titres mis en équivalence	21			

NOTE 1. Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels de L'Oréal et de ses filiales (« le Groupe »), sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS, *International Financial Reporting Standards*, pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2022.

Le Conseil d'Administration a examiné les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 juin 2023, le 27 juillet 2023.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2022, à l'exception de celle sur l'impôt sur les bénéfices.

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour les comptes consolidés semestriels en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes dont l'application n'est pas obligatoire en 2023.

Les États membres de l'Union européenne ont adopté le 16 décembre 2022 une directive visant à établir une imposition minimale des groupes multinationaux à 15 % (Pilier 2). La transposition de ces nouvelles règles par les États membres devrait intervenir au plus tard le 31 décembre 2023, pour une application à compter de l'exercice 2024. Le Groupe est en cours d'analyse.

NOTE 2. Principaux événements de la période

2.1. Variations de périmètre

2.1.1. Premier semestre 2023

L'Oréal n'a pas fait d'acquisition significative au cours du premier semestre 2023.

2.1.2. Année 2022

Acquisitions

Le 23 septembre 2022, L'Oréal a signé un accord en vue de l'acquisition de Skinbetter Science, marque américaine de soin de la peau à la pointe de la recherche dermatologique, recommandée par les professionnels de santé pour l'efficacité de ses ingrédients brevetés ainsi que l'ultra sensorialité et la richesse de ses textures.

Skinbetter Science a été fondée en 2016 par Jonah Shacknai, Justin Smith et Seth Rodner, professionnels de l'industrie pharmaceutique. La croissance de la marque est l'une des plus fortes parmi celles de soin prescrites aux États-Unis. Skinbetter Science, réputée pour ses formulations innovantes, intègre des actifs de pointe destinés aussi bien aux soins anti-âge, hydratants, nettoyants et exfoliants, qu'à la protection solaire et aux peelings. Fondées sur la connaissance approfondie en dermatologie et en chimie, ces formulations innovantes sont étayées par des essais cliniques dirigés par des professionnels membres de l'*American Board of Dermatology*.

Les produits Skinbetter Science sont essentiellement prescrits par un réseau composé des meilleurs dermatologues, chirurgiens plastique et médecins esthétique aux États-Unis et distribués par une équipe médicale répartie sur tout le territoire.

L'équipe dirigeante actuelle continuera de gérer l'activité, depuis le siège social installé en Arizona, sous la supervision de la présidente de la Division Beauté Dermatologique de L'Oréal USA.

Cette acquisition a été finalisée le 14 octobre 2022 et est consolidée par intégration globale.

Le coût de cette acquisition s'établit à 857,7 millions d'euros. Le montant total de l'écart d'acquisition résultant de cette acquisition et des autres actifs incorporels s'établit à 821 millions d'euros.

L'impact de cette acquisition sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2022 était de 105,9 millions d'euros et 18,7 millions d'euros.

2.2. Autres éléments

Signature d'un accord avec Natura & Co pour l'acquisition d'Aesop

Le 3 avril, L'Oréal a annoncé la signature d'un accord avec Natura & Co pour l'acquisition d'Aesop, la marque australienne de cosmétiques de luxe, pour un montant de 2,5 milliards de dollars. Fondée en 1987, Aesop est une marque iconique de produits pour la peau, les cheveux et le corps, disponible dans les boutiques haut de gamme, les espaces beauté et les hôtels de luxe du monde entier. Aesop est distribuée en ligne et dans environ 400 points de vente exclusifs en Amérique, en Europe, en Australie et en Asie, avec une présence naissante en Chine où le premier magasin a ouvert ses portes en 2022. Cette acquisition est soumise à certaines autorisations réglementaires usuelles et autres conditions de réalisation habituelles. Cette acquisition sera finalisée sur le second semestre 2023.

NOTE 3. Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle

3.1. Information sectorielle

3.1.1. Informations par secteur d'activité

L'activité du Groupe est répartie entre quatre Divisions. Dans les marchés, chacune d'entre elles développe et valorise un ensemble de marques propres auprès des consommateurs :

- la Division des Produits Professionnels offre l'expertise de la beauté professionnelle.

La Division s'appuie sur plus de 100 ans de connaissance et d'accompagnement du monde de la coiffure. Elle a construit un portefeuille de marques uniques (L'Oréal Professionnel, Kérastase, Redken, Matrix et PureOlogy) ;

- la Division des Produits Grand Public se fixe pour objectif de démocratiser le meilleur de la beauté.

La Division construit son développement autour de la dynamique de ses quatre grandes marques mondiales (L'Oréal Paris, Garnier, Maybelline New York et NYX Professional Makeup) et du déploiement de ses marques spécialisées ou régionales (Stylenanda, Essie, Mixa, etc.) ;

- la Division Luxe propose des expériences et produits d'exception pour les consommateurs les plus exigeants de la distribution sélective.

La Division orchestre un portefeuille unique de marques prestigieuses : marques généralistes emblématiques, marques couture aspirationnelles et marques alternatives ou spécialisées (Lancôme, Kiehl's, Giorgio Armani Beauty, Yves Saint Laurent Beauté, Biotherm, Helena Rubinstein, Shu Uemura, IT Cosmetics, Urban Decay, Ralph Lauren, Mugler, Viktor&Rolf, Valentino, Azzaro, Prada, Takami, etc.) ;

- la Division Beauté Dermatologique a pour mission d'offrir à chacun les moyens d'améliorer la beauté et la santé de sa peau.

Son portefeuille de marques très complémentaires (La Roche-Posay, Vichy, CeraVe, SkinCeuticals, Skinbetter Science, etc.) répond aux tendances majeures du soin de la peau et aux recommandations par des professionnels de santé.

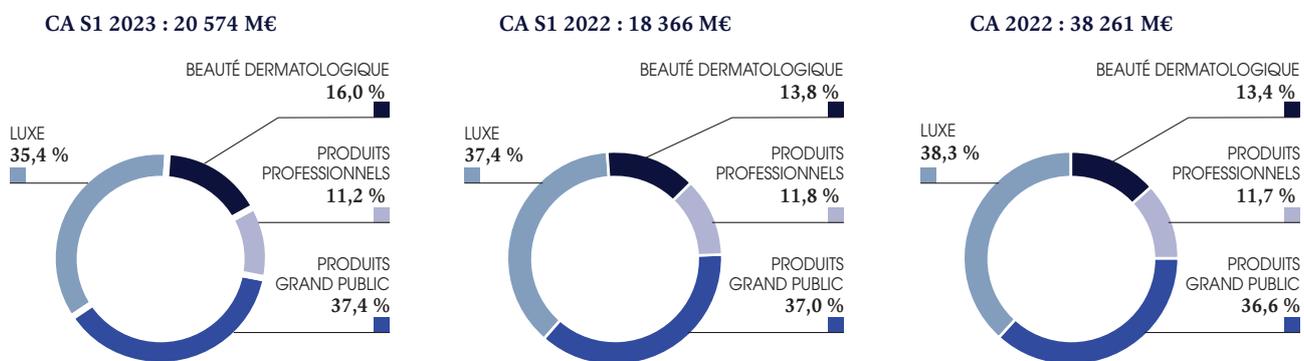
Le « non alloué » correspond aux frais des Directions Fonctionnelles, de Recherche Fondamentale et aux charges d'actions gratuites non affectés aux Divisions. En outre, cette rubrique inclut les activités annexes aux métiers du Groupe, telle que l'activité de réassurance.

Les données par Division sont établies en suivant les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés.

La mesure de la performance de chaque Division est basée sur le résultat d'exploitation.

3.1.1.1. Chiffre d'affaires des Divisions

Poids du chiffre d'affaires par division sur les trois périodes



En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2023	Croissance (en %)		1 ^{er} semestre 2022	2022
		À données publiées	Hors effets monétaires		
Produits Professionnels	2 313,7	6,9 %	8,4 %	2 163,8	4 476,8
Produits Grand Public	7 687,2	13,1 %	15,9 %	6 794,3	14 021,3
Luxe	7 288,4	6,1 %	8,3 %	6 871,6	14 638,1
Beauté Dermatologique	3 284,8	29,5 %	32,0 %	2 536,6	5 124,5
GROUPE	20 574,1	12,0 %	14,4 %	18 366,3	38 260,6

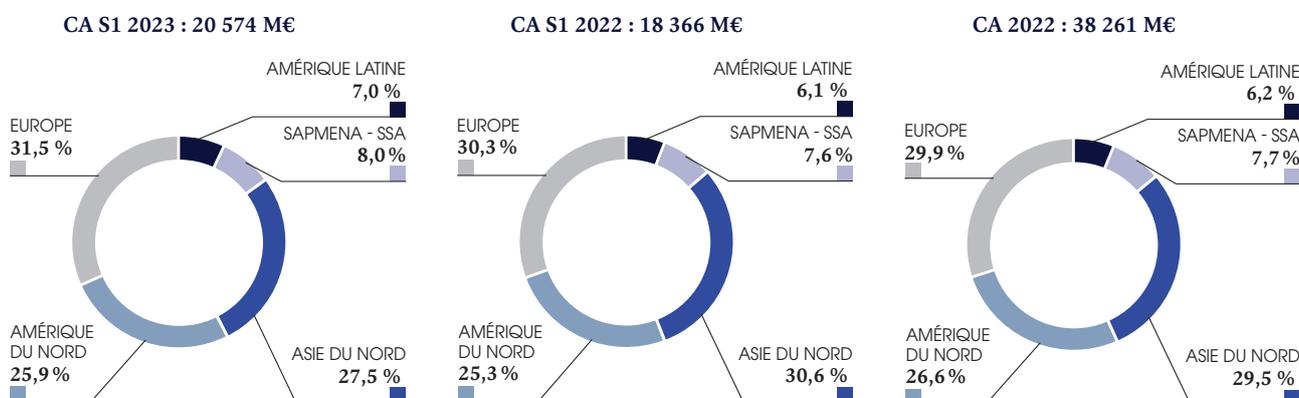
3.1.1.2. Résultat d'exploitation des Divisions

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	2022
Produits Professionnels	490,1	458,7	953,6
Produits Grand Public	1 617,4	1 359,8	2 774,9
Luxe	1 687,9	1 647,8	3 350,4
Beauté Dermatologique	933,9	703,5	1 303,0
TOTAL DES DIVISIONS	4 729,3	4 169,9	8 381,9
Non alloué	- 470,5	- 424,4	- 925,1
GROUPE	4 258,8	3 745,5	7 456,9

3.1.2. Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

Toutes les informations sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales.

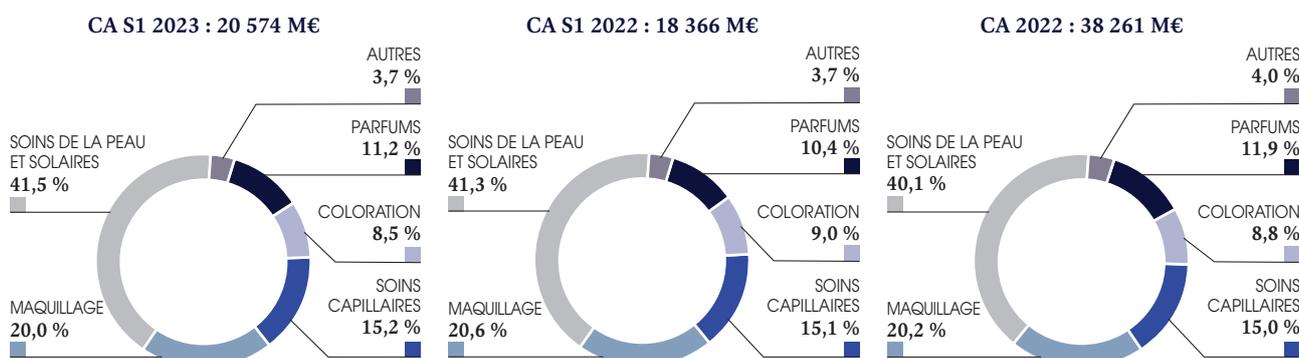
Poids du chiffre d'affaires par zone géographique sur les trois périodes



En millions d'euros	Croissance (en %)			1 ^{er} semestre 2022	2022
	1 ^{er} semestre 2023	À données publiées	Hors effets monétaires		
Europe	6 491,0	16,6 %	18,7 %	5 567,2	11 436,7
Amérique du Nord	5 332,4	14,7 %	14,0 %	4 650,4	10 164,0
Asie du Nord	5 652,5	0,6 %	4,5 %	5 620,1	11 321,4
SAPMENA/SSA	1 647,9	17,4 %	23,4 %	1 403,4	2 962,4
Amérique Latine	1 450,4	28,9 %	32,3 %	1 125,3	2 376,2
GROUPE	20 574,1	12,0 %	14,4 %	18 366,3	38 260,6

3.1.3. Chiffre d'affaires par métier

Poids du chiffre d'affaires par métier sur les trois périodes



En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2023	Croissance (en %)		1 ^{er} semestre 2022	2022
		À données publiées	Hors effets monétaires		
Soins de la peau et solaires	8 530,9	12,6 %	15,5 %	7 576,5	15 344,3
Maquillage	4 114,7	8,8 %	10,7 %	3 783,4	7 738,8
Soins capillaires	3 122,9	12,9 %	15,4 %	2 765,3	5 750,2
Coloration	1 752,6	5,5 %	7,1 %	1 660,7	3 361,6
Parfums	2 295,1	20,7 %	21,8 %	1 901,0	4 546,2
Autres	758,0	11,5 %	12,8 %	679,4	1 519,5
GROUPE	20 574,1	12,0 %	14,4 %	18 366,3	38 260,6

3.2. Dotations aux amortissements, Immobilisations corporelles et Droits d'utilisation

3.2.1. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les charges opérationnelles pour le premier semestre 2023 s'élevèrent à 677,3 millions d'euros dont 198,1 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) contre 712,3 millions d'euros dont 207,5 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) pour le premier semestre 2022 et 1 474,2 millions d'euros dont 428 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) pour l'année 2022.

3.2.2. Immobilisations corporelles et Droits d'utilisation

Les acquisitions du premier semestre 2023 s'élevèrent à 745,6 millions d'euros dont 200,1 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) contre 596,4 millions d'euros dont 147,1 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) pour le premier semestre 2022 et 1 398,2 millions d'euros dont 395,5 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) pour l'année 2022.

La dotation aux amortissements et provisions pour le premier semestre 2023 s'élève à 581,4 millions d'euros dont 204,5 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) contre 606,7 millions d'euros dont 207,5 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) pour le premier semestre 2022 et à 1 254,4 millions d'euros dont 428,0 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) pour l'année 2022.

NOTE 4. Autres produits et charges opérationnels

Ce poste se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	2022
Plus ou moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels ⁽¹⁾	- 2,8	0,6	- 7,4
Dépréciation des actifs corporels et incorporels ⁽²⁾	- 270,5	-	- 39,0
Coûts de restructuration ⁽³⁾	- 24,9	- 8,9	- 172,6
Autres ⁽⁴⁾	- 23,6	- 26,2	- 22,5
TOTAL	- 321,7	- 34,5	- 241,5

(1) Dont :

- au premier semestre 2023, l'impact résiduel de la cession de Logocos en Allemagne pour - 2,9 millions d'euros ;
- en 2022, principalement la moins-value de 8,8 millions d'euros en lien avec la cession d'actifs Dermablend aux États-Unis.

(2) Dont :

- au premier semestre 2023, dépréciation de l'écart d'acquisition de la signature IT Cosmetics à hauteur de 250 millions d'euros, de la marque Decléor pour 19,8 millions d'euros ;
- en 2022, dépréciation de la marque Decléor à hauteur de 39 millions d'euros.

(3) Dont :

- au premier semestre 2023, le projet de réorganisation stratégique des structures juridiques France pour 10 millions d'euros, la prise en compte des droits additionnels suite à la réforme des retraites France sur les provisions de congés d'activité anticipés des restructurations passées pour 7 millions d'euros et une dépréciation complémentaire de 7,7 millions d'euros d'un droit d'utilisation au Brésil ;
- au premier semestre 2022, la réorganisation des structures opérationnelles entre Singapour et Malaisie pour 5 millions d'euros ;
- en 2022, principalement la perte liée au processus de cession de Logocos pour 114,6 millions d'euros suite à la signature d'un accord le 2 décembre 2022, la cession ayant été finalisée fin février 2023, la poursuite de la refonte des forces de vente de la Division Produits Grand Public en Europe pour 14,5 millions d'euros, la réorganisation des structures opérationnelles en Europe et Sapmena pour 23,1 millions d'euros.

(4) Dont :

- au premier semestre 2023, des dons philanthropiques pour 14,2 millions d'euros et des frais relatifs aux acquisitions pour 8,9 millions d'euros ;
- au premier semestre 2022, des dons philanthropiques pour 12,7 millions d'euros et des coûts exceptionnels liés au conflit en Ukraine pour 11,6 millions d'euros ;
- en 2022, des dons philanthropiques pour 25,3 millions d'euros, des coûts exceptionnels liés au conflit en Ukraine pour 18,4 millions d'euros ainsi que les frais relatifs aux acquisitions pour 14,9 millions d'euros partiellement compensés par la revalorisation à la baisse des dettes d'Earn-out pour - 21,2 millions d'euros.

NOTE 5. Avantages au personnel – Actions gratuites

5.1. Avantages au personnel – Pertes et gains actuariels

a) Au 30 juin 2023

Les principales hypothèses retenues (notamment évolution des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs des régimes) pour la zone euro, les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont été revues au 30 juin 2023.

Les principales évolutions concernent la variation à la baisse pour - 25 points de base des taux d'intérêts EURO utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite constatée depuis le 31 décembre 2022 qui est compensée par une hausse de la valeur des actifs de couverture.

Aux États-Unis, les taux d'intérêt sont stables depuis le 31 décembre 2022 mais les actifs de couverture affichent une hausse de leur valeur.

En conséquence les principales variations concernent la France et les États-Unis qui présentent des impacts à la baisse de la provision pour retraite pour respectivement 26 millions d'euros et 32 millions d'euros.

La réforme des retraites en France, votée le 14 avril 2023, constitue une modification de régime au sens d'IAS 19. L'écart entre le montant de l'engagement avant modification et l'évaluation des droits accumulés à la date de modification, projetés jusqu'à la nouvelle date de départ en retraite constitue un coût de services passés dont l'effet impacte immédiatement le résultat de la période. Le montant comptabilisé à fin juin 2023 est non significatif.

b) Au 30 juin 2022

La hausse des taux d'intérêts utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite constatée depuis le 31 décembre 2021 est pour la France de 215 points de base les régimes de rente et de 195 points de base pour les régimes de capital. Sur la France, les actifs de couverture affichent une baisse de leur valeur.

La France présente des impacts à la baisse de la provision pour retraite pour 338 millions d'euros. Cet impact a été pris en compte dans les comptes au 30 juin 2022. Les autres pays présentent des impacts non significatifs qui n'ont pas été comptabilisés à fin juin.

5.2. Actions gratuites

a) Conditions d'acquisition des droits

Aucun nouveau plan n'a été mis en place sur le premier semestre 2023.

Le plan du 18 avril 2019 a été définitivement attribué par l'émission de 776 525 actions le 19 avril 2023.

Au 30 juin 2023, les conditions de performance des plans en cours ont été supposées réalisées.

b) Augmentation de capital réservée aux salariés

Aucun nouveau plan n'a été mis en place sur le premier semestre 2023.

NOTE 6. Actifs incorporels

En raison d'un retard pris sur le Business Plan de IT Cosmetics principalement dû à un décalage dans le développement international de la marque, un test de dépréciation a été réalisé sur l'Unité Génératrice de Trésorerie IT Cosmetics et une perte de valeur a été constatée.

La valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie IT Cosmetics s'élève à fin juin 2023 à 549,9 millions d'euros. Le taux d'actualisation utilisé au 30 juin 2023 pour ce test est de 9,1 %.

La baisse du poste *Écarts d'acquisition* de 355,7 millions d'euros résulte pour l'essentiel de la dépréciation de l'écart d'acquisition (- 250 millions d'euros) et la variation négative des taux de change pour 161,1 millions d'euros.

La baisse du poste *Autres immobilisations incorporelles* de 29,2 millions d'euros résulte essentiellement de la dépréciation de la marque à durée de vie indéfinie Decléor pour 19,8 millions d'euros, d'acquisitions nettes d'amortissements de la période pour 54,2 millions d'euros et de la variation négative des taux de change pour 49 millions d'euros.

NOTE 7. Titres mis en équivalence

En millions d'euros	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Titres mis en équivalence			
LIPP Distribution	11,1	10,4	9,9
Autres ⁽¹⁾	7,1	0,5	8,5
TOTAL	18,2	10,9	18,4

(1) Dont 6,7 millions d'euros au titre de Loshian Co., Ltd en Corée.

NOTE 8. Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement

8.1. Emprunts et dettes financières

Le Groupe se finance à moyen terme par des emprunts bancaires, et à court terme par l'émission de titres négociables à court terme en France et de papier commercial aux États-Unis. Aucune de ces dettes ne comporte de clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

En mars 2022, le Groupe a réalisé une émission obligatoire pour un montant total de 3 milliards d'euros. Elle se compose de trois tranches. Une première tranche à taux variable de maturité 2 ans et d'un montant de 750 millions d'euros. Une deuxième tranche à taux fixe de même maturité et d'un montant de 1 000 millions d'euros, assortie

d'un coupon de 0,375 % par an. Une troisième tranche à taux fixe de maturité 4 ans et 3 mois d'un montant de 1 250 millions d'euros, assortie d'un coupon de 0,875 % par an, liés à des critères de durabilité (*Sustainability linked bond*).

En mai 2023, le Groupe a réalisé une émission obligatoire pour un montant total de 2 milliards d'euros. Elle se compose de deux tranches. Une première tranche de 1,0 milliard d'euros à 2 ans, assortie d'un coupon à taux fixe de 3,125 % par an. Une deuxième tranche de 1,0 milliard d'euros à 5 ans, assortie d'un coupon à taux fixe de 2,875 % par an.

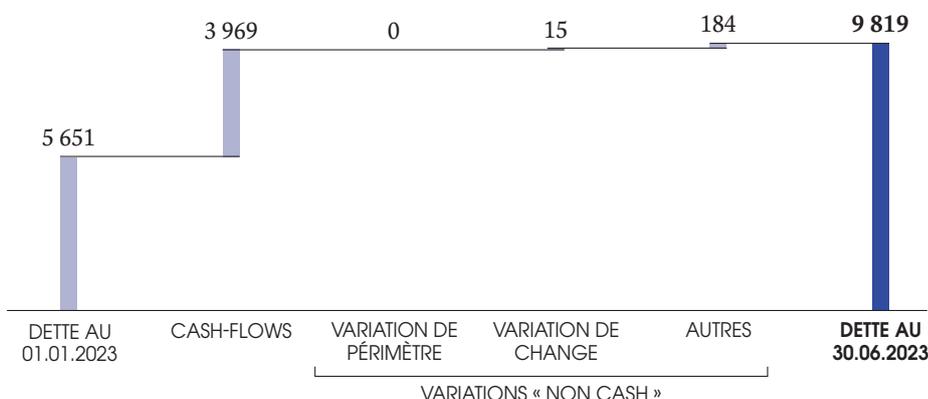
8.1.1. Analyse de la dette par nature

En millions d'euros	30.06.2023		30.06.2022		31.12.2022	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Titres négociables à court terme		3 034,2	-	3 096,3	-	795,2
Emprunts bancaires MLT	-	-	-	-	-	-
Dettes financières de location	1 166,5	400,9	1 206,5	443,0	1 213,5	407,0
Concours bancaires	-	51,7	-	111,6	-	81,7
Autres emprunts et dettes financières	17,8	149,6	11,7	124,1	17,8	122,3
Emprunts obligataires	3 232,4	1 766,4	2 997,8	4,4	2 999,8	13,5
TOTAL	4 416,7	5 402,8	4 215,9	3 779,4	4 231,0	1 419,8

8.1.2. Évolution de la dette

En millions d'euros	31.12.2022	Variation cash	Variations « non cash »				30.06.2023
			Variation de périmètre	Variation de change	Variation de juste valeur	Autres ⁽¹⁾	
Titres négociables à court terme	795,2	2 246,6	-	- 7,5	-	-	3 034,2
Emprunts bancaires MLT	-	-	-	-	-	-	-
Dettes de location	1 620,5	- 211,2	-	- 25,6	-	183,7	1 567,4
Concours bancaires	81,7	- 88,1	-	57,9	-	-	51,7
Autres emprunts et dettes financières	140,1	36,3	-	- 9,4	-	0,4	167,4
Emprunts obligataires	3 013,3	1 985,5	-	-	-	-	4 998,8
TOTAL	5 650,9	3 969,1	-	15,4	-	184,1	9 819,5

(1) Il s'agit des renouvellements et modifications de contrats et nouveaux contrats de location.



8.1.3. Analyse de la dette par maturité

En millions d'euros	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Inférieure à 1 an ⁽¹⁾	5 402,8	3 779,4	1 419,8
De 1 à 5 ans	4 068,9	3 890,1	3 859,0
Supérieure à 5 ans	347,8	325,8	372,1
TOTAL	9 819,5	7 995,3	5 650,9

(1) Le Groupe dispose d'une ligne de crédit confirmée non utilisée de 5 000,0 millions d'euros au 30 juin 2023 tout comme au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2022. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

8.1.4. Analyse de la dette par devise hors dette de location

En millions d'euros	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Euro (EUR)	5 214,9	5 078,0	3 065,7
US dollar (USD)	2 854,2	1 106,4	822,2
Livre turque (TRY)	40,8	37,5	46,2
Peso colombien (COP)	37,7	26,2	25,2
Peso chilien (CLP)	30,1	10,3	8,7
Won coréen (KRW)	15,1	13,9	7,8
Peso uruguayen (UYU)	13,8	-	-
Livre égyptienne (EGP)	9,3	9,2	12,5
Shilling kenyan (KES)	9,2	10,3	10,0
Rand sud-africain (ZAR)	9,2	6,4	2,3
Peso philippin (PHP)	5,5	6,1	5,9
Autres	12,7	41,4	23,7
TOTAL	8 252,2	6 345,8	4 030,3

8.1.5. Répartition de la dette taux fixe - taux variable

En millions d'euros	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Taux variable	3 845,4	3 968,5	1 638,5
Taux fixe y compris dette de location	5 974,1	4 026,8	4 012,4
TOTAL	9 819,5	7 995,3	5 650,9

8.1.6. Taux d'intérêts effectifs

Les taux d'intérêts effectifs de la dette sur les titres négociables à court terme, après prise en compte des instruments de couverture, s'élèvent à 3,84 % au 30 juin 2023 contre 0,17 % au 30 juin 2022 et 1,68 % au 31 décembre 2022.

Le taux d'intérêt effectif des emprunts obligataires souscrits par le Groupe s'élève à 2,00 % en 2023.

Il n'y a pas d'emprunt bancaire moyen et long terme au 30 juin 2023 comme au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2022.

8.1.7. Taux moyen de la dette

Les taux moyens de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, se ventilent comme suit :

	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Euro (EUR)	1,85 %	- 0,53 %	0,26 %
US dollar (USD)	3,36 %	0,75 %	2,18 %

8.1.8. Juste valeur des emprunts et dettes financières

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des *cash-flows* futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture de l'exercice et avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe. La valeur nette comptable des concours bancaires courants et autres emprunts à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 30 juin 2023, la juste valeur des dettes hors IFRS 16 s'élève à 8 252,2 millions d'euros contre 6 341,4 millions d'euros et 4 030,3 millions d'euros respectivement au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2022.

8.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	30.06.2023		30.06.2022		31.12.2022	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Valeurs mobilières de placement	1 408,0	1 408,0	538,6	538,6	718,5	718,5
Comptes bancaires et autres disponibilités ⁽¹⁾	3 588,9	3 589,1	2 448,8	2 450,3	1 899,2	1 899,4
TOTAL	4 996,9	4 997,1	2 987,4	2 988,9	2 617,7	2 617,9

(1) Dont 264,6 millions d'euros de trésorerie dans des pays où le rapatriement des liquidités est difficile et 2 289,4 millions d'euros de placement court terme en USD pour couvrir le prix d'acquisition d'Aesop (impact de réévaluation de 17,6 millions d'euros comptabilisés en Autres éléments du résultat global à fin juin 2023).

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des SICAV monétaires et des fonds communs de placement (rémunérés sur la base de l'EONIA).

Elles sont considérées comme des actifs financiers à la juste valeur par résultat. Les comptes à terme à moins de 3 mois à l'origine figurent sur la ligne *Comptes bancaires et autres disponibilités*.

8.3. Actifs financiers non courants

En millions d'euros	30.06.2023		30.06.2022		31.12.2022	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Titres non consolidés						
Sanofi ⁽¹⁾	11 609,9	4 033,5	11 390,0	4 033,5	10 621,5	4 033,5
Autres titres cotés ⁽²⁾	84,9	96,2	104,7	95,2	99,7	95,2
Titres non cotés ⁽³⁾	434,9	479,9	307,6	371,1	392,6	441,4
Actifs financiers au coût amorti						
Prêts et créances financiers non courants	144,6	146,5	154,2	156,2	139,0	141,1
Excédents de financement des engagements de retraite détenus en actifs	436,1		-		400,0	
TOTAL	12 710,3	4 756,1	11 956,5	4 656,0	11 652,8	4 711,3

(1) La participation de L'Oréal dans Sanofi s'élève à 9,37 % au 30 juin 2023. La valeur au 30 juin 2023, au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2022, respectivement de 11 609,9 millions d'euros, 11 390,0 millions d'euros et 10 621,5 millions d'euros correspond à la valeur boursière des titres sur la base du cours de Bourse au 30 juin 2023, au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2022 respectivement de 98,20 euros, 96,34 euros et 89,84 euros. Le coût d'acquisition de 4 033,5 millions d'euros correspond à un coût d'entrée de 34,12 euros. La participation est évaluée à la juste valeur par résultat global.

(2) Cette rubrique comprend des titres de start-up de biotechnologie cotés ainsi que les actions Euroapi pour 53,9 millions d'euros (coût réévalué) obtenues dans le cadre du versement d'un dividende exceptionnel en action par Sanofi en 2022. Les participations sont évaluées à la juste valeur par résultat global.

(3) Cette rubrique comprend pour l'essentiel :

- les investissements stratégiques dans les fonds d'investissement évalués à la juste valeur par résultat global dont 50 millions d'euros souscrits dans le fonds Circular Innovation en 2021, 60 millions d'euros souscrits dans le fonds L'Oréal pour la régénération de la nature et le solde portant sur d'autres participations dans des start-up et autres fonds d'investissements ;
- les titres de nos filiales au Venezuela, déconsolidées depuis le 31 décembre 2015, pour 94,4 millions d'euros entièrement dépréciés.

En l'absence d'événement particulier, le coût d'acquisition est considéré comme étant la meilleure estimation possible de la juste valeur.

NOTE 9. Instruments dérivés et exposition aux risques de marché

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découle de ses opérations courantes, le Groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du Groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place à des fins de couverture.

9.1. Couverture du risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

Sur la base des informations fournies par les filiales, les opérations d'exploitation prévisionnelles font l'objet de couvertures de change, soit par options, soit par achats ou ventes à terme de devises.

Au 30 juin 2023, la variation de la valeur *mark-to-market* des instruments de couverture affectés aux opérations futures, et différée en capitaux propres, s'élève à 234,1 millions d'euros, contre - 67,4 millions d'euros au 30 juin 2022 et 256,4 millions d'euros au 31 décembre 2022.

9.2. Pertes et gains de change

Les pertes et gains de change se décomposent comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	2022
Valeur temps	- 61,6	- 30,2	- 105,1
Autres écarts de change	- 22,3	- 73,9	- 309,6
TOTAL	- 83,9	- 104,1	- 414,7

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion en résultant, ainsi que les éléments suivants afférents aux instruments financiers dérivés, constituent des pertes et gains de change :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de réalisation des transactions couvertes ;

- l'inefficacité résiduelle liée aux surcouvertures et comptabilisée en résultat dans les autres écarts pour respectivement - 7,7 millions d'euros, 14,3 millions d'euros et 24,5 millions d'euros pour les premiers semestres 2023 et 2022 et l'année 2022.

Ces montants sont affectés aux différentes lignes de frais composant le résultat d'exploitation auxquelles ils se rapportent. La répartition est la suivante :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	2022
Coût des ventes	- 61,8	- 87,5	- 324,2
Frais de recherche et innovation	- 1,6	12,9	29,6
Frais publi-promotionnels	- 8,5	- 14,4	- 61,5
Frais commerciaux et administratifs	- 12,0	- 15,1	- 58,7
PERTES ET GAINS DE CHANGE	- 83,9	- 104,1	- 414,7

9.3. Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'avait pas au 30 juin 2023 comme au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2022 d'instruments de couverture de taux d'intérêt.

9.4. Risque sur actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions.

La trésorerie disponible est placée, auprès d'organismes financiers de premier rang, sous forme d'instruments qui sont non spéculatifs et susceptibles d'être mobilisés dans des délais très courts. Au 30 juin 2023, les valeurs mobilières de placement comprennent exclusivement des fonds communs de placement (note 8.2.).

Au 30 juin 2023, le Groupe détient 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 11 609,9 millions d'euros (note 8.3.). Le coût d'entrée de l'action Sanofi s'est fait au cours de 34,12 euros.

Les titres sont valorisés à leur juste valeur et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres en *Autres éléments du résultat global*.

9.5. Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS 7 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;
- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

Le tableau ci-dessous donne l'analyse des instruments financiers significatifs comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie.

En millions d'euros					
30 juin 2023		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur					
Dérivés de change			330,9		330,9
Actions Sanofi	11 609,9				11 609,9
Autres titres	84,9			433,9	518,8
Valeurs mobilières de placement	1 408,0				1 408,0
Dépôts à terme	2 289,4				2 289,4
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	15 392,2		330,9	433,9	16 157,0
Passifs à la juste valeur					
Dérivés de change			177,7		177,7
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-		177,7	-	177,7

En millions d'euros					
30 juin 2022		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur					
Dérivés de change			119,3		119,3
Actions Sanofi	11 390,0				11 390,0
Autres titres	104,7			306,6	411,3
Valeurs mobilières de placement	538,6				538,6
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	12 033,3		119,3	306,6	12 459,2
Passifs à la juste valeur					
Dérivés de change			377,8		377,8
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-		377,8	-	377,8

En millions d'euros					
31 décembre 2022		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur					
Dérivés de change			260,9		260,9
Actions Sanofi	10 621,5				10 621,5
Autres titres	99,7			391,6	491,3
Valeurs mobilières de placement	718,5				718,5
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	11 439,7		260,9	391,6	12 092,2
Passifs à la juste valeur					
Dérivés de change			170,6		170,6
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-		170,6	-	170,6

NOTE 10. Capitaux propres – Résultat par action

10.1. Capital social

Le capital se compose de 535 963 087 actions de 0,20 euro au 30 juin 2023, contre 536 280 609 actions au 30 juin 2022 et 535 186 562 actions au 31 décembre 2022.

10.2. Actions auto-détenues

Les actions correspondant au programme de rachat d'actions L'Oréal autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession nets d'impôts relatifs aux transactions sur ces actions sont également inscrits en capitaux propres.

a) 1^{er} semestre 2023

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours du premier semestre 2023 :

En nombre d'actions	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2023	535 186 562	-	535 186 562
Annulation	-	-	-
Levées options et actions gratuites	776 525	-	776 525
Rachats d'actions propres	-	-	-
AU 30.06.2023	535 963 087	-	535 963 087

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours du premier semestre 2023 :

En nombre d'actions	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/ actions gratuites	Total	En millions d'euros
Au 01.01.2023	-	-	-	-
Annulation	-	-	-	-
Levées options et actions gratuites	-	-	-	-
Rachats d'actions propres	-	-	-	-
AU 30.06.2023	-	-	-	-

b) Année 2022

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2022 :

En nombre d'actions	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2022	557 672 360	- 22 260 000	535 412 360
Annulation	- 23 802 871	23 802 871	-
Levées options et actions gratuites	1 317 073	-	1 317 073
Rachats d'actions propres	-	- 1 542 871	- 1 542 871
AU 31.12.2022	535 186 562	-	535 186 562

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2022 :

En nombre d'actions	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/ actions gratuites	Total	En millions d'euros
Au 01.01.2022	22 260 000	-	22 260 000	8 940,0
Annulation	- 23 802 871	-	- 23 802 871	- 9 442,3
Levées options et actions gratuites	-	-	-	-
Rachats d'actions propres	1 542 871	-	1 542 871	502,3
AU 31.12.2022	-	-	-	-

10.3. Résultat net hors éléments non récurrents – Résultat par action

10.3.1. Réconciliation avec le résultat net

Le résultat net hors éléments non récurrents se réconcilie comme suit avec le résultat net – part du groupe :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	2022
Résultat net – part du groupe	3 359,0	3 222,8	5 706,6
Plus ou moins-values de cessions d'actifs corporels et incorporels	2,8	- 0,6	7,4
Dépréciation des actifs corporels et incorporels	270,5	-	39,0
Coûts de restructuration	24,9	8,9	172,6
Autres	23,6	26,2	22,5
Effet d'impôt sur les éléments non récurrents	- 64,2	- 6,1	- 52,6
Intérêts minoritaires sur éléments non récurrents	-	- 0,2	-
Effet d'impôt sur les acquisitions et les restructurations internes	0,1	3,0	158,5
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS – PART DU GROUPE	3 616,6	3 254,0	6 054,1

10.3.2. Résultat net part du groupe par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net – part du groupe par action :

1 ^{er} semestre 2023	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 359,0	535 499 746	6,27
Actions gratuites		1 636 710	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 359,0	537 136 456	6,25

1 ^{er} semestre 2022	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 222,8	535 789 632	6,02
Actions gratuites		1 751 906	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 222,8	537 541 538	6,00

2022	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	5 706,6	535 898 659	10,65
Actions gratuites		1 758 889	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	5 706,6	537 657 548	10,61

10.3.3. Résultat net hors éléments non récurrents par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action :

1 ^{er} semestre 2023	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	3 616,6	535 499 746	6,75
Actions gratuites		1 636 710	
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	3 616,6	537 136 456	6,73

1 ^{er} semestre 2022	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	3 254,0	535 789 632	6,07
Actions gratuites		1 751 906	
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	3 254,0	537 541 538	6,05

2022	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	6 054,1	535 898 659	11,30
Actions gratuites		1 758 889	
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	6 054,1	537 657 548	11,26

10.3.4. Calcul du nombre d'actions

Aucune action ordinaire potentielle n'a été exclue du calcul du résultat par action car tous les plans ont un effet dilutif sur les périodes présentées.

NOTE 11. Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

11.1. Provisions pour risques et charges

11.1.1. Soldes à la clôture

En millions d'euros	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Provisions pour risques et charges non courantes	68,3	61,9	67,7
Provisions non courantes ⁽¹⁾	68,3	61,9	67,7
Provisions pour risques et charges courantes	1 149,4	1 245,0	1 205,6
Provisions pour restructurations	96,1	149,2	146,1
Provisions pour retour de produits	391,9	443,5	395,3
Autres provisions courantes ⁽¹⁾	661,5	652,2	664,2
TOTAL	1 217,7	1 306,9	1 273,3

(1) Ces rubriques comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale hors impôt sur les sociétés, des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats), des coûts liés au personnel ainsi que les risques liés aux enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence dont la France pour 189,5 millions d'euros (note 11.2.2.a et b).

11.1.2. Variations de la période des provisions pour risques et charges

En millions d'euros	30.06.2022	31.12.2022	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	30.06.2023
Provisions pour restructurations	149,2	146,1	12,6	- 51,5	- 10,1	- 1,1	96,1
Provisions pour retour de produits	443,5	395,3	299,8	- 249,1	- 46,6	- 7,4	391,9
Autres provisions pour risques et charges	714,2	732,0	148,6	- 121,9	- 29,4	0,4	729,8
TOTAL	1 306,9	1 273,3	461,1	- 422,5	- 86,1	- 8,1	1 217,7

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
Résultat d'exploitation	448,5	- 369,2	- 74,7
Autres produits et charges	12,6	- 53,3	- 11,4
Résultat financier	-	-	-

11.2. Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

L'Oréal est impliqué dans les litiges significatifs exposés ci-après :

11.2.1. Contentieux fiscaux

Brésil – Remise en cause de l'assiette de la taxe indirecte IPI

En janvier 2015, le décret 8.393/2015 a établi que les sociétés commerciales au Brésil deviennent redevables de la taxe indirecte IPI sur certains produits à compter du 1^{er} mai 2015. L'Oréal conteste les fondements juridiques de ce décret et son application. Sur la base de l'évolution des positions de place et de l'évolution favorable de l'opinion de ses conseils, L'Oréal reconnaît depuis le 1^{er} janvier 2018 l'IPI collecté en revenus.

L'Oréal a reçu des notifications de redressement concernant la taxe indirecte IPI pour les années 2008 et 2011 à 2015 pour un montant total actualisé des intérêts et pénalités de 702 millions d'euros. L'Administration fiscale brésilienne remet en cause le prix de cession de l'usine à l'affaire commerciale comme base de calcul de l'assiette de l'IPI. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, estime que

les arguments de l'Administration fiscale brésilienne ne sont pas fondés et a contesté ces notifications. L'Oréal continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Compte tenu des évolutions défavorables des décisions des instances administratives sur ce même sujet pour d'autres groupes brésiliens, L'Oréal a provisionné partiellement ce risque pour 46 millions d'euros.

Inde – Remise en cause des dépenses de publicité, marketing et promotion

L'Oréal a reçu plusieurs notifications de redressement pour les exercices 2007/08 à 2017/18 et 2019/20 concernant principalement la déductibilité fiscale des dépenses de publicité, marketing et promotion pour un montant actualisé des intérêts et pénalités de 207 millions d'euros. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, conteste ces notifications et continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Procédures amiables

Des procédures amiables ont été engagées auprès des Administrations fiscales italiennes, françaises, indonésiennes et singapouriennes en vue d'éliminer la double imposition consécutive à des désaccords entre ces Administrations.

11.2.2. Enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence

Les autorités nationales de la concurrence de plusieurs pays d'Europe ont initié des enquêtes visant notamment le secteur des cosmétiques.

a) Pays d'Europe hors France

En Grèce, dans sa décision rendue le 4 octobre 2017, l'Autorité de la Concurrence grecque avait condamné L'Oréal Hellas à une amende de 2,6 millions d'euros pour pratiques anti-concurrentielles pour des faits remontant à 2005-2006. L'Oréal Hellas a réfuté avoir participé à une entente illicite avec d'autres fabricants de cosmétiques de luxe. La cour d'appel administrative grecque a annulé cette condamnation le 5 novembre 2018. L'Autorité de la Concurrence grecque a formé un pourvoi en cassation contre cette décision le 28 janvier 2019 et l'audience devant le Conseil d'État qui a été reportée plusieurs fois, a finalement eu lieu le 17 novembre 2020. La décision pourrait être rendue dans le courant du second semestre 2023.

En Allemagne, consécutivement à une procédure initiée en 2008 par l'Autorité de la Concurrence allemande dans le domaine des soins et hygiène du corps et définitivement close en 2015, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal Allemagne qui ont donné lieu à ce stade à des décisions de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal Allemagne conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

b) En France

En France, l'Autorité de la Concurrence française avait prononcé le 18 décembre 2014 une amende de 189,5 millions d'euros contre L'Oréal dans le secteur des produits d'hygiène et de soin pour le corps pour des faits remontant au début des années 2000. Par arrêt du 27 octobre 2016,

la Cour d'appel de Paris a confirmé cette décision. L'Oréal a réfuté toute accusation d'entente avec ses concurrents, et regretté qu'il n'ait pas été tenu compte du caractère hautement concurrentiel du marché français des produits d'hygiène et de soin pour le corps comme en témoigne le nombre d'industriels et de distributeurs en présence, le large choix de produits offerts aux consommateurs ainsi que le fort degré d'innovation et deancements.

Suite à un pourvoi formé par L'Oréal, la Cour de cassation a rendu le 27 mars 2019 un arrêt de cassation partiel portant sur le montant de l'amende infligée à L'Oréal. Le 18 juin 2020, la Cour d'appel de renvoi a confirmé le montant initial de l'amende. L'Oréal a formé un nouveau pourvoi en cassation contre cet arrêt. La décision devrait être rendue fin 2023 ou début 2024.

Il est rappelé que l'appel et le pourvoi en cassation n'étant pas suspensifs, l'amende qui avait été provisionnée fin 2014 a été payée le 28 avril 2015.

Au 30 juin 2023, la provision a été maintenue au passif et le règlement constaté en *Autres actifs courants*.

Consécutivement à cette décision, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal qui en sont à un stade préliminaire ou ont donné lieu à une décision de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

Tous les contentieux encore en cours au 30 juin 2023 sont provisionnés à hauteur de 192,2 millions d'euros comme au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2022.

Il n'existe actuellement aucun autre fait exceptionnel ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société et du Groupe L'Oréal.

NOTE 12. Événements post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels résumés par le Conseil d'Administration.

3

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société L'Oréal, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris-La Défense, le 28 juillet 2023
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES
David Dupont-Noel

ERNST & YOUNG Audit
Céline Eydiou-Boutté

4

Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2023

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que ce Rapport Semestriel d'Activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Clichy, le 27 juillet 2023,

Par délégation du Directeur Général,

Christophe BABULE

Directeur Général Administration et Finances

Conception et réalisation : **côté corp.**

Crédits Photographiques : Couverture : Benjamin Lennox/Christina Jugo/Biotherm.

Retrouvez l'intégralité du
Document d'Enregistrement Universel 2022

sur www.loreal-finance.com
ou sur l'application L'Oréal Finance

L'ORÉAL

Société Anonyme au capital
de 107 198 492,80 euros
632 012 100 R.C.S. Paris

Siège administratif :
41, rue Martre
92117 Clichy Cedex
Tél. : 01 47 56 70 00

Siège social :
14, rue Royale
75008 Paris

www.loreal.com
www.loreal-finance.com